



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat intercommunal à vocation unique Syndicat
du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Syndicat (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 999 939,99	10 426 335,36
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 573 604,63
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	10 999 939,99	10 999 939,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 093 669,31	31 442 765,25
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 998 321,98	942 730,30
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 10 293 504,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	32 385 495,55	32 385 495,55
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	43 385 435,54	43 385 435,54

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	363 000,00	0,00	474 000,00	0,00	474 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150,00	0,00	369 500,00	0,00	369 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 000,00	0,00	140 500,00	0,00	140 500,00
Total des dépenses de gestion des services		864 150,00	0,00	984 000,00	0,00	984 000,00
66	Charges financières	998 801,40	0,00	1 211 461,17	0,00	1 211 461,17
67	Charges exceptionnelles	1 084 209,00	0,00	406 000,00	0,00	406 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 047 160,40	0,00	2 701 461,17	0,00	2 701 461,17
023	Virement à la section d'investissement (6)	18 197 018,49		2 751 657,65	0,00	2 751 657,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 552 545,23		5 546 821,17	0,00	5 546 821,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 749 563,72		8 298 478,82	0,00	8 298 478,82
TOTAL		26 796 724,12	0,00	10 999 939,99	0,00	10 999 939,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 999 939,99****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 911 000,00	0,00	7 537 000,00	0,00	7 537 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 340 678,00	0,00	2 062 132,13	0,00	2 062 132,13
75	Autres produits de gestion courante	54 060,00	0,00	102 030,00	0,00	102 030,00
Total des recettes de gestion des services		9 310 738,00	0,00	9 706 162,13	0,00	9 706 162,13
76	Produits financiers	474 360,13	0,00	489 360,13	0,00	489 360,13
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 785 098,13	0,00	10 195 522,26	0,00	10 195 522,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	16 024 075,10		230 813,10	0,00	230 813,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		16 024 075,10		230 813,10	0,00	230 813,10
TOTAL		25 809 173,23	0,00	10 426 335,36	0,00	10 426 335,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**573 604,63**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 999 939,99****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****8 067 665,72**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 000,00	0,00	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles	400 000,00	93 357,94	306 642,06	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 546 720,00	4 904 964,04	13 562 825,96	0,00	18 467 790,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 973 720,00	4 998 321,98	13 896 468,02	0,00	18 894 790,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 206 792,77	0,00	2 266 388,19	0,00	2 266 388,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 706 792,77	0,00	2 266 388,19	0,00	2 266 388,19
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	22 380 512,77	4 998 321,98	16 762 856,21	0,00	21 761 178,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 024 075,10		230 813,10	0,00	230 813,10
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 124 075,10		330 813,10	0,00	330 813,10
	TOTAL	38 504 587,87	4 998 321,98	17 093 669,31	0,00	22 091 991,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**10 293 504,26**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**32 385 495,55****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 768 518,55	942 730,30	2 200 000,00	0,00	3 142 730,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 981 240,86	0,00	2 244 286,43	0,00	2 244 286,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 749 759,41	942 730,30	4 444 286,43	0,00	5 387 016,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 367 697,31	0,00	18 000 000,00	0,00	18 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 367 697,31	0,00	18 000 000,00	0,00	18 000 000,00



45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	700 000,00	0,00	600 000,00		
Total des recettes réelles d'investissement		15 817 456,72	942 730,30	23 044 286,43	0,00	23 987 016,73
021	Virement de la section d'exploitation (4)	18 197 018,49		2 751 657,65	0,00	2 751 657,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 552 545,23		5 546 821,17	0,00	5 546 821,17
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 849 563,72		8 398 478,82	0,00	8 398 478,82
TOTAL		39 667 020,44	942 730,30	31 442 765,25	0,00	32 385 495,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 385 495,55
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 067 665,72
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	474 000,00		474 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	369 500,00		369 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 500,00		140 500,00
66	Charges financières	1 211 461,17	0,00	1 211 461,17
67	Charges exceptionnelles	406 000,00	100 000,00	506 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 446 821,17	5 446 821,17
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 751 657,65	2 751 657,65
	Dépenses d'exploitation – Total	2 701 461,17	8 298 478,82	10 999 939,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 999 939,99**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	230 813,10	230 813,10
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 266 388,19	0,00	2 266 388,19
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 000,00	0,00	27 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	400 000,00	0,00	400 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 467 790,00	100 000,00	18 567 790,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	600 000,00	0,00	600 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	21 761 178,19	330 813,10	22 091 991,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**10 293 504,26**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**32 385 495,55**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 537 000,00		7 537 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 062 132,13		2 062 132,13
75	Autres produits de gestion courante	102 030,00		102 030,00
76	Produits financiers	489 360,13	0,00	489 360,13
77	Produits exceptionnels	0,00	230 813,10	230 813,10
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	10 195 522,26	230 813,10	10 426 335,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**573 604,63**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**10 999 939,99**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 142 730,30	0,00	3 142 730,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 244 286,43	0,00	2 244 286,43
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 633 821,17	4 633 821,17
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	600 000,00	0,00	600 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 751 657,65	2 751 657,65
	Recettes d'investissement – Total	5 987 016,73	8 398 478,82	14 385 495,55

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**18 000 000,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**32 385 495,55**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	363 000,00	474 000,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	10 000,00	10 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 000,00	3 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 500,00	0,00
6066	Carburants	2 500,00	2 500,00	0,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	22 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	20 000,00	10 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	50 000,00	80 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	0,00
6156	Maintenance	14 000,00	18 000,00	0,00
6161	Multirisques	27 000,00	25 000,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct*	11 000,00	13 000,00	0,00
6168	Autres	2 500,00	2 500,00	0,00
618	Divers	500,00	500,00	0,00
6226	Honoraires	80 000,00	88 000,00	0,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	3 000,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	500,00	500,00	0,00
6248	Divers	500,00	500,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	0,00
6256	Missions	3 000,00	3 000,00	0,00
6257	Réceptions	15 000,00	17 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	5 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	0,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	75 000,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	500,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	0,00
6356	Redevances occupat* domaine public	1 000,00	1 000,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	500,00	0,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	76 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 150,00	369 500,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 050,00	1 050,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 150,00	3 150,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	226 800,00	226 800,00	0,00
6412	Congés payés	1 050,00	1 050,00	0,00
6413	Primes et gratifications	1 050,00	1 050,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 050,00	1 050,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 500,00	31 500,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	16 800,00	20 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 950,00	42 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 100,00	2 100,00	0,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	4 200,00	4 200,00	0,00
6471	Prestations directes	17 850,00	20 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 050,00	1 050,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 500,00	14 000,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 050,00	500,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 000,00	140 500,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	2 000,00	2 000,00	0,00
6518	Autres	2 000,00	2 000,00	0,00
6531	Indemnités élus	110 000,00	110 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	6 000,00	6 000,00	0,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	21 000,00	20 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions	Vote (4)
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	500,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		864 150,00	984 000,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	998 801,40	1 211 461,17	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 029 260,91	1 241 697,96	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-30 459,51	-30 236,79	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 084 209,00	406 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	4 000,00	4 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	460 209,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	620 000,00	400 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 047 160,40	2 701 461,17	0,00
023	Virement à la section d'investissement	18 197 018,49	2 751 657,65	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 552 545,23	5 546 821,17	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	100 000,00	100 000,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 639 545,23	4 633 821,17	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	813 000,00	813 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 749 563,72	8 298 478,82	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 749 563,72	8 298 478,82	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 796 724,12	10 999 939,99	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 999 939,99

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 236,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	5 000,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	5 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 911 000,00	7 537 000,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	7 450 000,00	0,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	6 900 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	76 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	11 000,00	11 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 340 678,00	2 062 132,13	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	460 209,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 880 469,00	2 062 132,13	0,00
75	Autres produits de gestion courante	54 060,00	102 030,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 830,00	1 830,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	52 000,00	100 000,00	0,00
7588	Autres	230,00	200,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 310 738,00	9 706 162,13	0,00
76	Produits financiers (b)	474 360,13	489 360,13	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	15 000,00	0,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	474 360,13	474 360,13	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 785 098,13	10 195 522,26	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	16 024 075,10	230 813,10	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	16 024 075,10	230 813,10	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 024 075,10	230 813,10	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 809 173,23	10 426 335,36	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	573 604,63
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 999 939,99
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	27 000,00	27 000,00	0,00
2031	Frais d'études	18 000,00	18 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	9 000,00	9 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400 000,00	306 642,06	0,00
2111	Terrains nus	200 000,00	110 875,80	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	50 000,00	50 000,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	70 000,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40 000,00	20 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	15 766,26	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 546 720,00	13 562 825,96	0,00
2313	Constructions	1 158 580,00	1 115 042,98	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00	300 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	16 988 140,00	12 047 782,98	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 973 720,00	13 896 468,02	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 206 792,77	2 266 388,19	0,00
1641	Emprunts en euros	2 082 131,97	2 141 727,39	0,00
1675	Dettes marchés de partenariat	124 660,80	124 660,80	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 706 792,77	2 266 388,19	0,00
458107	convention pinet (6)	200 000,00	300 000,00	0,00
458108	convention marseillan (6)	500 000,00	300 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	600 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		22 380 512,77	16 762 856,21	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	16 024 075,10	230 813,10	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	16 024 075,10	230 813,10	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	107 035,65	128 773,65	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 399,04	14 399,04	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 815 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 865,00	11 865,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	54 181,41	54 181,41	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	21 594,00	21 594,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 124 075,10	330 813,10	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		38 504 587,87	17 093 669,31	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)**4 998 321,98**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)**10 293 504,26**

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le 11/04/2025
 ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE

Propositions

Vote (4)

Berger Levrault

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
			=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			32 385 495,55	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 768 518,55	2 200 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 530 334,00	2 200 000,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	238 184,55	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 981 240,86	2 244 286,43	0,00
1641	Emprunts en euros	8 981 240,86	2 244 286,43	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 749 759,41	4 444 286,43	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 367 697,31	18 000 000,00	0,00
1068	Autres réserves	1 367 697,31	18 000 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 367 697,31	18 000 000,00	0,00
458207	convention pinet (5)	200 000,00	300 000,00	0,00
458208	convention marseillan (5)	500 000,00	300 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		700 000,00	600 000,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 817 456,72	23 044 286,43	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	18 197 018,49	2 751 657,65	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	5 552 545,23	5 546 821,17	0,00
2181	Installat* générales, agencements	100 000,00	100 000,00	0,00
28031	Frais d'études	10 897,00	29 165,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	279,45	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	1 541,00	0,00
28131	Bâtiments	495 794,41	494 141,41	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 455,45	2 455,45	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	350,00	0,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	7 637,92	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	13 492,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	82 567,00	82 567,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 441,00	1 441,00	0,00
28155	Outillage industriel	239,00	241,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 951 801,18	3 939 362,18	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	62,00	62,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	22 639,00	22 639,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	37 196,01	36 305,41	0,00
28181	Installations générales, agencements	3 075,80	3 623,83	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 150,45	4 508,65	0,00
28184	Mobilier	1 926,56	1 926,24	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		23 749 563,72	8 298 478,82	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 849 563,72	8 398 478,82	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		39 667 020,44	31 442 765,25	0,00

+

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 11/04/2025
ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



B3

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					56 388 637,72									
1641 Emprunts en euros (total)					56 388 637,72									
00 0020 80592 A	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	3 000 000,00	F		4,420	4,478		A	C	A-1	
00002080692B	SA CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	2 000 000,00	F		4,570	4,570		A	C	A-1	
00692504792G	SA CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	F		4,930	5,176		T	P	A-1	
0250666602	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07	F		3,940	4,002		T	P	A-1	
02LM2M013PR	SA CRCA	01/01/2017		20/11/2017	139 487,58	F		5,336	5,382		A	X Echéance constante	A-1	
135829/5487206	GIF CDC	22/06/2022		01/08/2024	8 000 000,00	V		3,530	3,530		A	X Echéance constante	F-1	
20111121 C714691 A1721049000	SA CREDIT FONCIER	06/12/2021		13/12/2021	7 000 000,00	F		0,880	0,891		T	C	A-1	
5412021	SA CAISSE EPARGNE	21/02/2019		25/07/2019	1 200 000,00	F		1,840	1,856		T	X Echéance constante	A-1	
8186385	SA CAISSE EPARGNE	18/06/2012		25/09/2012	500 000,00	F		5,110	5,198		T	X Echéance constante	A-1	
ARC30070	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2007		25/03/2008	199 660,77	F		4,470	4,470		A	X Echéance constante	A-1	
MIN02506666003	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/06/2006		01/07/2009	1 568 387,50	F		3,940	4,002		T	P		
MIN245633EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2007		01/04/2008	5 060 000,00	F		4,280	4,280		A	P		
MON050213EUR0506691	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015		01/07/2016	12 755 379,46	F		3,250	3,378		A	X Division Echéance Constante		
MON513084EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	483 333,34	F		1,760	1,797		T	C	O	
MON516245EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2017		01/03/2017	750 000,00	F		1,280	1,282		T	C	O	
MON535431EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	07/07/2020		01/11/2020	1 000 000,00	F		0,860	0,873		T	X Echéance constante	O	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
 Reçu en préfecture le 11/04/2025
 Publié le 11/04/2025
 ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
MONS4132TEUR/ancien MON539253EUR MPH275226EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/11/2021 12/05/2011	17/12/2021 01/06/2012	400 000,00 7 000 000,00	F F			0,860 3,880	0,866 3,523	T A	C C	O A-1	
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				1 246 608,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				1 246 608,00									
2017-1082	Entreprise AGENCE DE L EAU	24/07/2017	16/08/2019	1 246 608,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante	A-1	
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				0,00									
Total général				57 635 245,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		37 339 189,71				2 091 727,39	1 191 697,96	0,00	463 528,91	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		37 339 189,71				2 091 727,39	1 191 697,96	0,00	463 528,91	
00 0020 80592 A		0,00	A-1	600 000,00	2,83	F	4,478	200 000,00	26 888,33	0,00	1 692,97	
00002080692B		0,00	A-1	533 333,37	3,17	F	4,570	133 333,33	24 711,85	0,00	14 157,83	
00692504792G		0,00	A-1	4 013 806,10	23,50	F	5,176	90 687,50	198 942,02	0,00	32 961,29	
0250666/02		0,00	A-1	247 381,71	13,00	F	4,002	13 636,64	9 547,39	0,00	2 276,81	
02LM2M013PR		0,00	A-1	103 071,43	12,83	F	5,382	5 705,19	5 473,09	0,00	574,46	
135828/5487206		0,00	F-1	8 000 000,00	58,58	V	3,530	40 249,25	282 400,00	0,00	116 294,17	
20111121 C7:14691 A1721049000		0,00	A-1	6 300 000,04	26,92	F	0,891	233 333,32	54 670,00	0,00	2 521,04	
5412021		0,00	A-1	981 097,87	19,25	F	1,856	42 229,91	17 761,93	0,00	3 119,13	
8186385		0,00	A-1	248 280,18	7,42	F	5,198	27 902,21	12 158,11	0,00	156,41	
ARC30070		0,00	A-1	29 628,94	1,17	F	4,470	14 490,57	1 324,41	0,00	51	
MIND250666/003		0,00	A-1	977 827,17	13,00	F	4,002	54 684,92	37 726,23	0,00	8 99	
MIN245533EUR		0,00	A-1	3 880 428,12	22,25	F	4,280	99 659,11	168 389,02	0,00	122 59	
MON505213EUR/0505691		0,00	A-1	7 190 649,74	23,50	F	3,378	636 476,46	236 941,90	0,00	107 38	
MON513084EUR/001		0,00	A-1	216 666,78	6,42	F	1,797	33 333,32	3 583,33	0,00	25	
MON516245EUR/001		0,00	A-1	450 000,00	11,92	F	1,282	37 500,00	5 492,82	0,00	41	
MON535431EUR		0,00	A-1	801 633,67	15,58	F	0,873	47 736,42	6 740,38	0,00	1 06	
MON541327EUR/ancien MON539253EUR		0,00	A-1	315 384,59	10,00	F	0,866	30 769,24	2 556,87	0,00	59	
MPH275226EUR		0,00	A-1	2 450 000,00	6,42	F	3,523	350 000,00	96 380,28	0,00	47 96	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		623 304,00				124 660,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		623 304,00				124 660,80	0,00	0,00	0,00	0,00
20171082		0,00	A-1	623 304,00	4,58	F	0,000	124 660,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		37 962 493,71				2 216 385,19	1 191 697,96	0,00	0,00	463 528,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
135828/5487206	GIP CDC	8 000 000,00	8 000 000,00	1	60,00				0,00		3,530	282 400,00	0,00	2,77
TOTAL (F)		8 000 000,00	8 000 000,00						0,00			282 400,00	0,00	2,77
TOTAL GENERAL		8 000 000,00	8 000 000,00						0,00			282 400,00	0,00	2,77

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecartis d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écartis d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecartis d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turndel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	78,91	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	29 962 493,71	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-10 293 504,26	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 055 591,68	-4 055 591,68
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-14 349 095,94	-4 055 591,68

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	18 000 000,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-14 349 095,94	-4 055 591,68
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 650 904,06	-4 055 591,68

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 372 540,49	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 198 478,82	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 825 938,33	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 372 540,49	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 141 727,39	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 141 727,39	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		230 813,10	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	230 813,10	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 198 478,82	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 198 478,82	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	29 165,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 541,00	0,00
28131	Bâtiments	494 141,41	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 455,45	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	350,00	0,00
28143	Constr. / sol d'autrui-Droit superficie	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	13 492,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	82 567,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 441,00	0,00
28155	Outillage industriel	241,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 939 362,18	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	62,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	22 639,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	36 305,41	0,00
28181	Installations générales, agencements	3 623,83	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 508,65	0,00
28184	Mobilier	1 926,24	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 751 657,65	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,80	4,60
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,14	1,14	1,14	0,00	1,14
Adjoint technique	C	0,00	0,14	0,14	0,14	0,00	0,14
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,14	5,14	4,94	0,80	5,74

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année), correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				25 766,34		
Adjoint administratif	C	ADM		25 766,34	A 332-8-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				25 766,34		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326_352 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1_343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1_333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025



ID : 034-253400659-20250324-DEL25041002-DE



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.